

Guide sur la...

SEB

Politique de valorisation des actifs

(actifs liés à des polices Portfolio)

SEB Life International propose une gamme de polices Portfolio qui peuvent être liées à un large éventail d'actifs externes. L'objet de ce guide est d'expliquer les principes généraux que nous appliquons lorsque nous valorisons les actifs SEB Life International, et de décrire notre politique de valorisation des actifs qui ont été suspendus ou qui peuvent être en cours de liquidation.

Politique de valorisation générale

Nous recherchons les cotes les plus récentes d'une gamme étendue d'actifs, y compris les formules de placement collectif, les actions et les obligations, au moyen d'un fournisseur informatique spécialisé dans les cotes. En règle générale, celles-ci sont téléchargées à des fins de valorisation du produit portfolio une fois par semaine.

Nos procédures d'assurance qualité prévoient qu'une cote qui aura évolué de manière significative sur un court laps de temps ne sera pas téléchargée si elle ne peut être vérifiée manuellement auprès d'une deuxième source d'information. Dans cet intervalle, nous continuerons d'utiliser le dernier cours connu pour la valorisation et la dernière date de valorisation.

Veuillez noter que certains actifs ne sont pas fréquemment évalués par leurs gestionnaires et que

nous ne pouvons procéder à une nouvelle valorisation tant que nous ne disposons pas de données actualisées.

Valorisation d'actifs atypiques

Nos produits Portfolio permettent d'accéder (sous réserve des restrictions locales) à une vaste gamme d'actifs, dont les cotes de certains peuvent ne pas être enregistrées auprès de notre fournisseur informatique spécialisé dans les cotes. Si nous ne pouvons pas les obtenir par la voie électronique, nous utiliserons divers moyens pour déterminer la cote courante de l'actif concerné. Cette procédure manuelle peut prendre un certain temps mais nous nous efforçons d'actualiser chaque mois les actifs qui y sont soumis. Veuillez noter que nous sommes dans l'impossibilité de garantir cette fréquence du fait de la

difficulté d'obtenir les cotes des actifs les moins fréquemment négociés. ettujen varojen hankintahinnoista.

Comptes de placement

Lorsque les actifs de la Police sont détenus sur un compte ouvert auprès d'un établissement bancaire dépositaire externe et habituellement géré par un gestionnaire financier que vous avez choisi (le « Compte de placement »), la valeur de l'actif détenu dans le fonds de la Police sera actualisée sur une base mensuelle si la banque dépositaire ou le gestionnaire financier nous communiquent les valorisations dans les délais requis.

Actifs suspendus

Les actifs suspendus sont des actifs qui ne sont pas négociés de manière active (il peut y avoir plusieurs raisons à cela) et dont il est de ce fait très difficile d'obtenir un cours fiable ou précis. Lorsque SEB Life International est notifiée de manière formelle qu'un actif lié à une police Portfolio a été suspendu, la mention « Suspendu » figurera en regard de l'intitulé de l'actif sur l'état de valorisation de la police. Nous utiliserons la dernière cote connue de cet actif avant la date à laquelle nous avons été notifiés de sa suspension. Si une nouvelle cote devient disponible au cours de la période de suspension (généralement sur la base des cours négociés sur le marché externe), il est possible qu'elle soit actualisée dans les états de valorisation. Nous n'accepterons les valeurs provisoires qu'à condition qu'elles soient basées sur les cours effectivement négociés. Il est possible qu'en fonction des échanges avec le gestionnaire, le cours de l'actif soit fixé à zéro.

Si la cote d'un actif suspendu n'a pas été actualisée pendant 6 mois ou plus, la compagnie peut décider que sa valeur est égale à zéro. La durée de suspension d'un actif peut varier énormément, de sorte que les estimations initiales de cette durée peuvent être souvent dépassées. De plus, une suspension peut finalement conduire à une liquidation de l'actif.

La valeur des actifs officiellement suspendus mais qui sont toujours cotés sera égale à zéro si la période de suspension est supérieure à 12 mois ou 36 mois pour les actifs investis dans l'immobilier

Actifs en cours de liquidation

La politique de SEB Life International en matière d'actifs dont nous avons été formellement notifiés qu'ils étaient en liquidation consistera à faire figurer en regard de leur intitulé la mention « en liquidation » à compter de la date de la notification dans nos états de valorisation. Le cours utilisé pour valoriser la police sera égal à zéro à moins que nous ayons accepté les éclaircissements fournis par le gestionnaire à propos de la base sur laquelle l'actif a été valorisé.

Produit de la liquidation

Au cours de la procédure de liquidation, sur la base des échanges avec le gestionnaire de l'actif, le nombre d'unités de l'actif détenu demeurera inchangé. Le cours de l'actif restera fixé à zéro jusqu'à la fin de la procédure. Si le gestionnaire procède à la distribution d'un produit à l'issue d'une liquidation formelle, celui-ci sera porté au crédit du Compte de caisse de la police et les éventuelles unités restantes seront annulées.

Structures de cantonnement (« Side Pockets »)

Les gestionnaires des actifs peuvent créer une catégorie spéciale (« side pocket ») pour les actifs dont la liquidité pose problème, sous réserve que les conditions du prospectus le permettent. Si nous sommes informés de la création d'une telle structure de cantonnement, nous ferons figurer en regard de l'intitulé de l'actif la mention « side pocket » dans nos dossiers de valorisation. La valeur des actifs placés dans cette structure sera égale à zéro à moins que nous ayons accepté les éclaircissements fournis par le gestionnaire à propos de la base sur laquelle l'actif a été valorisé.

Conséquences sur les rachats

Lorsqu'un actif est mis en liquidation, que sa cotation est suspendue, qu'il fait l'objet d'une restructuration (« side pocket ») ou qu'aucune liquidité n'est disponible, quel qu'en soit le motif, nous ne serons pas en mesure de négocier cet actif et serons donc dans l'impossibilité de procéder à des rachats, même si sa cote est disponible.

Remarques additionnelles

Si nous sommes officiellement notifiés par l'administrateur d'un actif que le statut de liquidité ou de négociation de cet actif a évolué, nous vous enverrons la notification à l'adresse de correspondance que vous nous aurez communiquée. Votre intermédiaire d'assurance recevra également un exemplaire de cette notification.

Nous suivons la politique de valorisation applicable décrite ci-dessus à chaque fois que nous recevons une notification de l'administrateur d'un actif ; vous pourrez ainsi en constater l'impact sur la valorisation de votre police avant de recevoir la notification elle-même.

Les frais applicables à votre police sont définis dans les conditions générales et les conditions particulières de votre Police ; ils ne subiront aucune modification du fait de la politique de valorisation des actifs mentionnée ci-dessous.